



GÉNIE INDUSTRIEL



CONTEXTE

Des besoins constants de la part des entreprises pour cette spécialité placée au cœur du système de production... De plus en plus, les entreprises doivent travailler en compétitivité tout en répondant toujours mieux aux besoins de leurs clients. L'ingénieur méthodes et logistique, dans ce contexte, s'engage à perfectionner en permanence les processus de fabrication des produits tout en se positionnant à l'interface entre le bureau d'études et la production et à optimiser la chaîne logistique en se tenant au croisement de plusieurs activités, aussi bien internes qu'externes à l'entreprise. Cette diversité de missions vous ouvrira, sans aucun doute, les portes vers des évolutions de poste à travers une multitude de métiers.

DOMAINES & MÉTIERS

Domaines

Energies (Nucléaire, Hydraulique et Thermique,...), Industries diverses (Alimentaire, Pharmaceutique et Cosmétique, Pétrochimie, Automobile et Aéronautique)

Métiers

- Ingénieur Recherche et Développement
- Ingénieur d'études et conseils techniques
- Ingénieur de production ou d'exploitation
- Ingénieur maintenance
- Ingénieur d'affaires
- Ingénieur qualité

DIPLÔME



La formation conduit au titre d'ingénieur diplômé des Arts et Métiers, spécialité Génie Industriel, en partenariat avec le CFA Ingénieurs 2000

LIEU DE FORMATION

Arts Et Metiers Paristech
151 boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS
Site web : <http://www.ensam.eu>

PROGRAMME SUR 3 ANNÉES

I. SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

- Mathématiques
- Mécanique et résistance des matériaux
- Construction Mécanique - CAO
- Connaissance des matériaux
- Electricité

II. SCIENCES DE SPÉCIALITÉ

II. 1 MÉTHODES ET INGÉNIERIE DES PROCÉDÉS

- La cotation fonctionnelle
- Propriétés des matériaux
- Métrologie
- Ingénierie des procédés
- Usinage et commande numérique
- Fonderie - Formage et Assemblage
- Informatique Industrielle

II. 2 MÉTHODES GÉNÉRALES ET GESTION DE PRODUCTION

- Méthodes générales
- Outils d'organisation et d'optimisation
- Productivité et performances industrielles
- La sécurité au poste de travail
- Fonctionnalités de la Gestion de Production

III. Sciences de gestion et COMMUNICATION ORGANISATION GÉNÉRALE ET FORMATION À LA VIE DE L'ENTREPRISE

- Conduite de projet
- Management, gestion et assurance de la Qualité
- Marketing
- Communication d'entreprise
- Anglais

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

♦ PARTICIPER AU PROCESSUS DE CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS

- Comprendre et formaliser les besoins
- Comprendre et intégrer la stratégie macro-économique de l'entreprise
- Choisir les composants, les procédés et les matériaux à utiliser
- Valider numériquement ou matériellement l'architecture et le fonctionnement du produit

♦ DÉFINIR ET/OU AMÉLIORER LES PROCÉDÉS

- Choisir les procédés technologiques adaptées aux critères de production
- Définir et spécifier les gammes
- Améliorer les performances des procédés existants
- Décrire ou choisir des procédés d'assemblage

♦ PARTICIPER À L'ORGANISATION ET/OU À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION

- Définir et spécifier les flux, les implantations et les moyens nécessaires
- Décrire un système logistique et un plan de maintenance global
- Assurer la cohérence et l'actualisation des informations de production
- Proposer les améliorations technologiques, organisationnelles et économiques



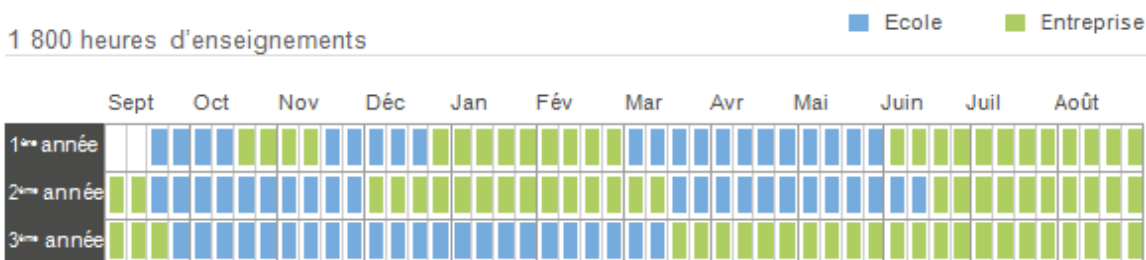
INFORMATIONS PRATIQUES

Contrat d'apprentissage Ingénieur

✓ TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage de 36 mois en continu, régi par le Code du Travail

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE



Un rythme d'alternance avec une évolution sur 3 ans, permettant de mener des missions et des projets dans le métier que vous préparez.

✓ INGÉNIEURS 2000 ET L'INTERNATIONAL...

L'entreprise, dans la mesure du possible, doit permettre à son apprenti de s'impliquer dans les projets internationaux.

Séjour individuel et/ou collectif

Sur la période professionnelle => fortement conseillée

Sur la période académique => pas de participation financière de l'entreprise liée au séjour

Obligation CTI => niveau B2 minimum en anglais

✓ REMUNERATION

L'apprenti bénéficie d'un statut de salarié à temps plein. Il est rémunéré pendant toute la durée de sa formation (y compris pendant les périodes écoles). Sa rémunération est :

Soit en pourcentage du SMIC.

Soit, et si cela est plus favorable, en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspondant au poste occupé.

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Avant 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
De 18 à 20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*

* ou du SMC.

Faites une simulation de coût sur :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_5641

✓ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Entreprises assujetties à la TA : la formation est financée uniquement par la taxe d'apprentissage au moyen du Quota, Hors Quota et CSA (si assujettie)

Entreprises non assujetties à la TA : facturation du coût de la formation annuelle

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

1 tuteur entreprise et 1 tuteur école

Un suivi et une évaluation qui impliquent l'entreprise et l'école (co-évaluation à 50/50).